

## NOTE DE SERVICE

- AUX :** Doyens et vice-doyens des études supérieures  
Vice-recteurs et vice-recteurs associés à la recherche
- C. C. :** Personnes-ressources pour les bourses postdoctorales Banting dans les universités  
Agents de liaison pour les bourses dans les universités  
Responsables des subventions de recherche dans les universités  
Julie Conrad, gestionnaire, Programmes Vanier-Banting et bourses des IRSC  
Denis Godin, directeur, Subventions de recherche et Bourses, CRSNG  
Julia Dicum, directrice, Portefeuille de la formation en recherche, CRSH
- DE :** François Zegers, chef, Secrétariat Vanier-Banting
- DATE :** 14 avril 2021
- OBJET :** Lancement du concours 2021-2022 des bourses postdoctorales Banting et mise à jour sur le programme

---

**Prière de transmettre cette note aux personnes de votre établissement à qui l'information pourrait être utile.**

Le concours de bourses postdoctorales Banting (BP Banting) 2021-2022 vient d'être lancé. Cette note de service a pour but de vous donner des nouvelles du programme pour le présent concours.

### **I) Calendrier du concours 2021-2022**

Vous trouverez ci-dessous les dates importantes.

	<b>BP Banting</b>
<b>Lancement du concours</b>	14 avril 2021 : Affichage de la documentation mise à jour sur le site Web du programme et activation de RechercheNet (système électronique de présentation des demandes)
<b>Date limite de présentation des demandes</b>	22 septembre 2021 (20 h, HE)
<b>Date prévue de l'avis de financement</b>	Mi-février 2022

## **II) Administration du concours**

### **MESURE À PRENDRE : Signataire unique pour les lettres d’approbation des établissements**

Dans le cadre du processus de présentation des demandes de BP Banting, chaque établissement doit fournir le nom de la personne chargée de signer les lettres d’approbation pour l’ensemble de l’établissement (soit le dirigeant principal, ou un poste équivalent, ou un délégué unique). Cette information nous permettra de nous assurer que les demandes provenant de votre établissement ont bel et bien été approuvées par la seule personne qui en a le pouvoir. Le nom de votre signataire unique doit être transmis au personnel du programme à [banting@cihr-irsc.gc.ca](mailto:banting@cihr-irsc.gc.ca) au plus tard le **1<sup>er</sup> septembre 2021**.

Pour de plus amples renseignements à l’intention des établissements d’accueil, consultez la page [Information pour les établissements d’accueil](#) sur le site Web des BP Banting.

## **III) Nouvelles du programme**

### **Rappel (mis à jour) : Équité, diversité et inclusion**

Le Programme de BP Banting appuie les principes d’équité, de diversité et d’inclusion (EDI) dans le cadre du [vaste engagement pris par les trois organismes](#) à favoriser l’excellence de la recherche et de la formation en recherche au Canada. Les notions d’EDI doivent être prises en compte à chaque étape du concours de BP Banting, y compris pendant le processus de recrutement des membres des comités de sélection ainsi que les processus de sélection, d’approbation et d’évaluation des demandes.

La [page sur l’EDI](#) du site Web des BP Banting propose des ressources et des lignes directrices à l’intention des candidats, des établissements d’accueil, des répondants, des évaluateurs et des lecteurs. Voici les sujets abordés : recherche impliquant respectueusement les communautés autochtones, réduction des préjugés inconscients et promotion générale de l’équité, de la diversité et de l’inclusion.

Pour assurer le respect des principes d’EDI dans le processus de sélection, il faut étudier soigneusement les interruptions de carrière et la situation personnelle de chaque candidat. L’évaluation de la feuille de route d’un candidat tiendra compte de l’accessibilité des occasions de recherche et de leadership. **Les candidats sont donc encouragés à signaler toute circonstance pouvant avoir causé l’interruption ou le report de leurs études universitaires ou de leur carrière (le cas échéant) dans la pièce jointe [Circonstances spéciales](#).**

### **Énoncé des trois organismes sur l’équité, la diversité et l’inclusion**

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont déterminés à appuyer l’excellence en recherche et la formation de la relève en recherche. La création d’un milieu de la recherche équitable, diversifié et inclusif au Canada est essentielle à la conduite de travaux de recherche inédits, de qualité exceptionnelle et susceptibles de générer des retombées, qui permettent d’approfondir les connaissances et de résoudre des problèmes locaux, nationaux et mondiaux. [En apprendre davantage sur l’énoncé des trois organismes sur l’équité, la diversité et l’inclusion.](#)

**Rappel : Analyse comparative fondée sur le sexe et le genre plus (ACSG+)**

Pour faire en sorte que les travaux de recherche que nous finançons soient utiles et présentent un intérêt pour la population dans toute sa diversité, nous demandons maintenant aux candidats d'examiner systématiquement les effets que les différences liées aux facteurs identitaires, comme le sexe, le genre, la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle, pourraient avoir sur les résultats de la recherche ainsi que sur les impacts de ces résultats. Nous encourageons maintenant les candidats à tenir compte des principes de l'ACSG+ dans leur projet de recherche (voir le Guide de présentation des demandes, [tâche 10 – Proposition de recherche](#)).

**Rappel (mis à jour) : Recherche impliquant respectueusement les communautés autochtones**

Le projet de recherche doit être conforme aux politiques et aux principes exposés dans les documents suivants :

- [Énoncé de politique des trois conseils, chapitre 9 : Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada](#)
- [Lignes directrices du CRSH pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone](#)
- [La recherche visant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada – webinaire \(IRSC\)](#)

Les directeurs et directrices de recherche proposés doivent décrire la façon dont les collaborations sont établies et fournir des détails corroborant l'information contenue dans la proposition de recherche.

**La recherche impliquant les communautés autochtones sera financée seulement si elle est conforme aux piliers de la recherche impliquant respectueusement les Autochtones.**

**Rappel : Approbation de l'établissement (sélection et diversité)**

Nous tenons à vous rappeler de continuer à être très sélectifs dans votre appui à des candidatures. Ainsi, nous pourrions ensemble nous assurer de recevoir des demandes de très grande qualité afin que le programme soutienne des chercheurs postdoctoraux de calibre mondial appelés à devenir les futurs chefs de file en recherche.

On encourage les candidats et les candidates à présenter des demandes dans tous les domaines de recherche et dans les deux langues officielles. En outre, il faut veiller à assurer l'équité dans le processus d'approbation.

Une confirmation de l'importance attachée par l'établissement à l'équité, à la diversité et à l'inclusion doit figurer dans la lettre d'approbation.

**Rappel : Recrutement à l'international**

Étant donné l'objectif du programme d'attirer des chercheurs postdoctoraux au Canada, nous vous encourageons à appuyer la demande de nouveaux candidats étrangers. Votre collaboration est primordiale pour élever le Programme de BP Banting au rang de possibilité de financement parmi les plus valorisées, prestigieuses et convoitées du Canada.

**Rappel : Répondants admissibles**

Aucune évaluation ne peut être faite par le directeur de recherche proposé à moins que cette personne ne soit déjà le directeur de recherche principal du candidat au moment de la présentation de la demande ou n'ait déjà occupé cette fonction par le passé.

Par ailleurs, l'un des trois répondants doit être indépendant (voir le [Guide de présentation des demandes, tâche 8](#)).

**Rappel : Admissibilité du thème (domaine de recherche)**

Il incombe au candidat et au directeur de recherche proposé de réfléchir attentivement au comité de sélection qui devrait évaluer la demande. Pour de plus amples renseignements, consultez le [Guide de présentation des demandes, tâche 6](#). En cas de doute, veuillez faire parvenir un courriel à [banting@cihr-irsc.gc.ca](mailto:banting@cihr-irsc.gc.ca) en prenant soin d'y joindre un résumé d'une page de la recherche proposée, et le personnel du Programme de BP Banting fournira des éclaircissements.

**Rappel : Déclaration du directeur de recherche (appui des établissements)**

Étant donné la nature concurrentielle du Programme de BP Banting et son rôle en tant que premier programme postdoctoral au Canada, il est très important que les établissements énoncent clairement le soutien qui sera accordé au candidat. Le directeur de recherche devra expliquer en quoi ce soutien va au-delà de celui obtenu par les chercheurs postdoctoraux n'ayant pas de BP Banting. De plus, ce soutien devra être raisonnable et approprié pour l'établissement et répondre aux besoins du candidat et de la recherche proposée.

La [tâche 10](#) du Guide de présentation des demandes explique la marche à suivre pour rédiger la déclaration du directeur de recherche.

Les chercheurs postdoctoraux doivent remplir le rapport de fin de bourse Banting, qui comprend des questions de suivi pour confirmer que le soutien précisé dans la demande leur a bel et bien été accordé pendant la période de la bourse.